

Article 21 du Règlement

LES RÉFUGIÉS

ON APPROUVE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, je félicite les deux ministres responsables de l'emploi et de l'immigration pour les mesures qu'ils ont prises afin que le Canada continue à venir en aide aux réfugiés authentiques, qui ont besoin de protection, tout en nous permettant de déceler et de supprimer les abus dans le mécanisme servant à établir le statut de réfugié.

• (1410)

Ces mesures montrent que le gouvernement est résolu à protéger les véritables réfugiés. Toutefois, nous devons mettre le mécanisme à l'abri des faux revendicateurs de statut.

Il y a longtemps que le Canada se montre accueillant envers les réfugiés et généreux au titre de l'aide humanitaire. Depuis la Seconde Guerre mondiale, environ 500 000 réfugiés se sont établis ici et nous avons fourni une aide humanitaire à des milliers d'autres personnes. Compte tenu de notre faible population, nous avons réservé un accueil sans égal aux réfugiés ces dernières années.

Je félicite le gouvernement d'avoir repris le contrôle des frontières canadiennes.

Je félicite également les milliers de conseillers à l'immigration de leur dévouement et de leurs excellents services, malgré les vives pressions dont ils ont fait récemment l'objet en raison du nombre élevé de demandes d'asile illégales de la part de réfugiés bidon ou de resquilleurs.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'URSS—LE TRAITEMENT INFLIGÉ AUX CITOYENS JUIFS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, la libération par l'Union soviétique de quelques refuzniks et de quelques prisonniers d'opinion très connus qui tombe si fort à-propos cette année, semble s'inscrire dans le cadre des efforts déployés par le Kremlin pour se faire une image d'humanisme. Devant le taux excessivement faible d'émigration des Juifs soviétiques, la démarche au cas par cas adoptée par le gouvernement soviétique sert à camoufler la poursuite de la répression brutale de ses ressortissants juifs, particulièrement des 400 000 qui ont exprimé la volonté de rejoindre leurs familles ailleurs dans le monde.

Le 8 mars, journée internationale des femmes, un groupe de braves juives soviétiques a entrepris une grève de la faim de trois jours dans un ultime geste de désespoir pour tenter d'attirer l'attention du monde sur leur sort. Je cite un extrait de leur déclaration:

Il y a maintenant de nombreuses années que nous avons présenté notre première demande d'émigration. Depuis, nous avons été exclues de la vie sociale et communautaire soviétique pour devenir victimes de la sombre campagne de propagande anti-israélienne et anti-sioniste. Presque toutes et presque tous nos maris ont été privés du droit de travailler dans notre domaine professionnel. Nous sommes victimes de harcèlement et pourtant, nous n'avons jamais enfreint de lois ni troublé l'ordre. Tous nos efforts pour élever nos enfants et les éduquer dans l'esprit des traditions nationales juives ont été anéantis.

N'avons-nous pas le droit de rejoindre notre propre peuple? Sommes-nous les serfs de l'État? Sauvez-nous ainsi que nos enfants!

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LA POSITION DU PARTI LIBÉRAL À PROPOS DES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, quelle est au juste la position du parti libéral du Canada à propos de l'essai des missiles de croisière?

En janvier, le congrès libéral national a adopté une résolution recommandant l'interdiction de ces essais. Vendredi dernier, le chef de l'opposition (M. Turner) a soutenu que ces essais devraient se poursuivre. Le même jour, le caucus libéral a voté en faveur de la cessation immédiate de ces mêmes essais. Mais le président de ce caucus a déclaré que le dossier n'était pas clos. Aujourd'hui, nous apprenons dans les journaux qu'au moins un député libéral votera contre son chef à ce sujet. Et voilà que maintenant le président du caucus libéral affirme qu'il ne sait pas dans quel sens voteront les députés libéraux.

Ce n'est là qu'une question parmi d'autres. Quelle est leur position en ce qui concerne les négociations commerciales avec les États-Unis? Que préconisent-ils pour la réduction du déficit? Comment envisagent-ils de réduire les dépenses de l'État?

En 1984, le chef de l'opposition, à l'époque le premier ministre, aurait pu prendre une décision, mais il n'a pas été en mesure de le faire. En y regardant de plus près, les Canadiens verront bien que rien n'a changé.

* * *

LES PÊCHES

LE LABORATOIRE D'ÉCOLOGIE MARINE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, des hauts fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans prétendent que la restructuration et la compression des effectifs dont a fait l'objet le Laboratoire d'écologie marine situé à l'Institut océanographique de Bedford, en Nouvelle-Écosse, n'a pas donné lieu à une réduction des programmes scientifiques.

Le Laboratoire d'écologie marine regroupe une excellente équipe multidisciplinaire de chercheurs, chimistes, biologistes et experts en océanographie physique, dont la compétence en écologie marine est reconnue mondialement. Leurs recherches leur ont valu une réputation internationale. De plus, la présence de ces scientifiques constitue une ressource précieuse pour les milieux universitaire, industriel et militaire. Le Laboratoire d'écologie marine poursuit des recherches très utiles sur les chaînes alimentaires du milieu marin et sur les répercussions de variations climatiques à long terme sur les pêcheries. Le fait de démembrement ce laboratoire en mutant des membres clés de son personnel scientifique vers d'autres régions du Canada nous fera perdre la réputation d'excellence dont nous jouissons en matière d'écologie marine et entraînera une réduction de l'activité de recherche fondamentale dans ce domaine important.